



CHRONIQUE ANTONIENNE

VINGT SOUS



ÉTAIT un spectacle qu'on voit malheureusement trop souvent de nos jours : une pauvre femme bien éprouvée, bien affligée, veuve, avec un fils dont la mauvaise conduite la désolait. Le garçon venait de perdre son emploi ; elle-même se trouvait sans travail et sans ressources.

Elle alla conter ses peines à un Religieux, alors de passage dans la ville : « Recourez donc à saint Antoine, lui dit le Père ; exposez-lui votre situation pénible et ayez confiance, il n'a jamais rebuté personne.

— Oh ! mon Père, reprit la pauvre femme, si saint Antoine voulait faire ce miracle ! Mon fils me fera mourir de chagrin. Si saint Antoine m'obtient qu'il redevienne le bon chrétien qu'il était avant qu'il n'eût rencontré de mauvais camarades, et s'il me procure pour moi-même un peu de travail, je lui promets bien volontiers, pour ses pauvres, les premiers vingt sous que je gagnerai. »

Trois ou quatre jours après sa promesse, un changement inespéré s'opéra dans la conduite de son fils. Il reconnut ses torts et promit à sa mère d'apporter plus de zèle et d'assiduité à son travail, dès qu'il aurait trouvé un nouvel emploi.

En même temps une place des plus modestes était offerte à la pauvre mère. Il était temps. Elle venait d'épuiser ses dernières économies. Le soir même elle reçut pour salaire de sa journée la modique somme de *vingt sous* en deux pièces de dix sous.